

Fête des

EXPÉRIMENTATIONS

Lumières

ÉTUDIANTES

2022

Les Grands Ateliers
lancent un appel à projets pour concevoir des projets lumières
dans le cadre du 8 décembre, Fête des Lumières à Lyon

Informations et règlement du concours sont disponibles
sur le site internet des Grands Ateliers :
www.lesgrandsateliers.org

FAGERHULT porcherindustries®

we-ef



VILLE DE
LYON

Les Grands
Ateliers



Les Grands Ateliers

En partenariat avec la Ville de Lyon (Service des événements et de l'animation / Fête des Lumières) les **GRANDS ATELIERS** lancent un appel à projets LUMIÈRE auprès des étudiants désirant participer à la Fête des Lumières 2022.

■ LOCALISATION

Place Sathonay, Place Fernand Rey, Place de la Paix et les rues alentour.

■ LA FÊTE DES LUMIÈRES

La **FÊTE DES LUMIÈRES**, fête populaire de Lyon depuis 1852, est aujourd'hui devenue un événement majeur de la mise en scène de la lumière dans l'espace urbain. Cette manifestation, de niveau international, est un rendez-vous exceptionnel de la création contemporaine pour la mise en lumière de monuments et d'espaces publics.

La Fête des Lumières accueille durant quatre soirées un très large public qui déambule dans les rues de la **PRESQU'ÎLE LYONNAISE** à la découverte d'installations lumière inédites imaginées par des créateurs contemporains (designers, artistes, scénographes, architectes, éclairagistes...). Une section du parcours sera en décembre 2022 réservée aux Grands Ateliers sur la Place Sathonay et ces alentours. Ce programme dénommé : « **EXPÉRIMENTATIONS ÉTUDIANTES** » propose une succession de découvertes lumineuses.

■ L'INVITATION AUX ÉTUDIANTS

Les Grands Ateliers, en accord avec la Ville de Lyon, invitent les étudiants à faire des propositions de **SCÉNOGRAPHIES LU-**

MIÈRE dans le cadre du parcours officiel de la Fête des Lumières. Une procédure de **CONCOURS** est mise en place par les Grands Ateliers auprès des étudiants pour qu'ils proposent des projets utilisant de façon originale la lumière mise en espace dans les sites proposés.

■ L'APPEL À PROJETS

Les Grands Ateliers lancent à partir de septembre 2021 un appel à projets auprès des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants pour concevoir des projets lumière pour le site de la Place Sathonay et ces alentours.

L'appel repose sur les principes suivants :

- Concevoir un projet original utilisant la lumière comme expression artistique.
- Proposer un dispositif prenant en compte une réelle économie de moyens de réalisation.
- Savoir évaluer la faisabilité du projet dans sa réalisation sur site et la nature des moyens techniques envisagés. L'appel concerne des projets fixes comme des projets mobiles (événement ponctuel) sur les sites.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Chaque projet devra se présenter sous la forme de 3 planches A3 (42 x 29,7 cm) au format numérique.

ÉLÉMENTS ATTENDUS SUR CES PLANCHES :

- Le nom, le prénom, l'adresse mail et l'école de rattachement du candidat (ou des membres du groupe / 6 étudiants maximum).
- Le titre du projet.
- Un court texte explicatif des intentions et des mots clés
- Un visuel principal illustrant le mieux possible l'apparence du projet (dessin, photomontages, images de synthèse...). Cette communication visuelle est importante et devra faire comprendre très rapidement au jury la nature du projet proposé.
- Des visuels complémentaires explicatifs (détails, système de montage, effets recherchés...)
- Une description technique et la nature des besoins en matériels (avec un quantitatif détaillé des éléments souhaités).
- Un plan indicatif de l'installation sur site.

LE JURY

Le jury se réunira à l'Hôtel de Ville de Lyon en mars 2022 pour retenir plusieurs projets à réaliser. Il sera composé de représentants de la ville de Lyon (Fête des Lumières et mairie du 1er arrondissement), de la filière électrique, du monde de l'art et de l'enseignement et des Grands Ateliers.

Les critères de sélection seront :

- l'originalité artistique et la poésie du projet,
- l'adéquation avec le site choisi,
- la maîtrise des économies de moyens,
- la bonne gestion des matériaux envisagés et de leur mise en œuvre par les étudiants.

LES LIEUX

Sur la Place Sathonay et ses alentours, ce parcours sera une rencontre entre les inventions des étudiants et ce quartier Lyonnais. Ce cheminement est l'occasion de voir ou revoir ces lieux aux fortes particularités architecturales soulignées à l'occasion par les scénographies des étudiants. Plusieurs projets pourront être présentés le long de ce parcours. Étant situées sur le parcours des grands projets de ville, les installations étudiantes se présentent comme une ponctuation sur le parcours de la **FÊTE DES LUMIÈRES**.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Ce concours s'adresse à **TOUS LES ÉTUDIANTS** de l'enseignement supérieur qui souhaitent proposer une idée de mise en lumière dans l'espace public. Il n'est pas nécessaire de connaître l'électricité pour imaginer une proposition artistique. Sont concernés par ce concours les étudiants d'écoles d'art, d'arts appliqués, de design, d'architecture, d'audiovisuel, de scénographie, d'ingénieurs... La participation peut se faire dans le cadre d'un cours sous la conduite d'enseignants ou de façon plus individuelle. Les projets peuvent être portés soit par un groupe d'étudiants ou par un seul étudiant ou encore par des équipes mixtes (inter écoles).

Les équipes concourantes autorisent les Grands Ateliers, organisateur du concours :

- de réaliser des photos et films, des membres de l'équipe et des installations présentées dans les expérimentations étudiantes (à titre gracieux, sans limitation de durée et sans limitation géographique).
- d'utiliser librement ces images (à titre gracieux, sans limitation de durée et sans limitation géographique), sur tous supports ainsi que les photos et dessins de l'installation pour tout projet d'édition ou de publication. Les Grands Ateliers s'engagent à citer sur ces publications les noms des concepteurs, le nom de l'école, l'année de la première réalisation et les deux coproducteurs de l'installation (la fête des Lumières de Lyon et les Grands Ateliers).

■ CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

Les projets devront prendre en compte pour leur faisabilité les critères suivants :

- être inédits, esthétiques, poétiques et éventuellement ludiques,
- être visibles et compréhensibles par tous publics,
- user et/ou détourner divers types de sources de lumière (phares, lampions, guirlandes, néons...),
- être situés dans l'espace public (solidité des matériaux utilisés, protection des installations).
- être conçus pour le plein air : matériaux périssables à éviter et prise en compte du vent, de la pluie, du gel et du vandalisme possible,
- utiliser du matériel électrique simple et sécurisé non accessible par le public. Tout branchement électrique devra disposer d'un disjoncteur différentiel de 10 mA et répondre à la norme NFC 15-100,
- les systèmes de projection d'images ou de sons impliquant de l'électronique sont très vivement déconseillés,
- il sera impossible de planter des clous, de faire des trous sur les sites ou de construire des structures en dur du fait du caractère éphémère de la manifestation,
- les installations ne devront pas entraver la circulation du public ni gêner de quelque manière que ce soit les riverains,
- considérer que l'obscurité totale est impossible,
- le montage et le démontage des installations devront être conçus pour être rapidement et facilement exécutés par les étudiants sans faire appel à des moyens techniques onéreux.

■ DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DU CONCOURS

1. PRÉ-INSCRIPTION de l'équipe de projet sur [la plateforme de candidature](#) des Grands Ateliers. Mention pour chacun des membres, 6 étudiants maximum, du nom, prénom, adresse mail et école ou université de rattachement (année, cours, département, section, atelier et enseignant encadrant).

2. DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE, composé des trois planches A3, sur [la plateforme de candidature](#) des Grands Ateliers avant le **31 MARS 2022**.

3. CHOIX DES PROJETS LAURÉATS PAR LE JURY

4. ACCUEIL DES ÉQUIPES LAURÉATES aux Grands Ateliers pour la journée de lancement.

5. RÉALISATION DES ŒUVRES LUMINEUSES aux Grands Ateliers par les étudiants en étroite collaboration avec les responsables techniques.

5. MISE EN PLACE DES PROJETS à Lyon sur les sites par les étudiants avec une assistance technique des professionnels de la filière électrique et des Grands Ateliers, début décembre 2022.

■ RÉCLAMATIONS

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires.

Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

FAGERHULT porcherindustries®

